

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-six, le vingt quatre avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Steve GABET, Maire de la Commune.**

**Date de la convocation et de publication : 14 avril 2026.**

**Ouverture de séance à 19h00**

**Présents :** Steve GABET, Jocelyne MARLIÈRE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIÈRE, Audrey GROUSSET, David BEAURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

**Absents excusés :**

**Absents non excusés :**

**Pouvoir :**

**Secrétaire de séance :** Géraldine CHARRON

**ORDRE DU JOUR :**

Dénomination du Secrétaire de Séance (dans l'ordre de la liste)

**Signature de la feuille d'émargement**

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2026.

Liste des décisions du Maire

**Délibérations :**

**Finances Locales :**

- **Vote du compte financier unique 2025 (DCM2026-16)**
- **Affectation des résultats 2025 (DCM2026-17)**
- **Examen et vote du budget primitif 2026 (DCM2026-18)**
- **Vote des taux de fiscalité directe locale 2026 (DCM2026-19)**
- **Non révision des loyers Communaux (DCM2026-20)**
- **Attribution de subvention à l'association ADMR (DCM2026-21)**
- **Attribution de subvention à l'association du Foyer Rural (DCM2026-22)**
- **Attribution de subvention à l'association LPPC (DCM2026-23)**
- **Attribution de subvention à l'association du Rugby (DCM2026-24)**
- **Attribution de subvention à l'association UPEM (DCM2026-25)**
- **Attribution de subvention à l'association Plume de créateurs (DCM2026-26)**
- **Attribution de subvention à l'association Scène du Mignon (DCM2026-27)**



### **Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance**

Aucune observation n'étant formulée sur le Procès-verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal, ce dernier est approuvé à **l'unanimité** des présents représentés, suivi de la signature de la feuille d'approbation par chaque membre du Conseil présents et représentés.

#### **1. Vote du compte financier unique 2025 (DCM2026-16)**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- **D'approuver** le Compte Financier Unique 2025 présenté, Pour un Résultat global excédentaire de 871 573.26€

#### **2. Affectation des résultats 2025 (DCM2026-17)**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- **D'affecter** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent**

**912 403.23€**

Affectation complémentaire en réserve (1068)

**46 874.97 €**

Résultat reporté en fonctionnement (R002)

**865 528.26 €**

Résultat d'investissement reporté (D001) : **Déficit**

**40 829.97 €**

#### **3. Examen et vote du budget primitif 2026 (DCM2026-18)**

Le Budget Primitif s'équilibre en section de Fonctionnement à la somme de **1 669 053.26 €** en dépenses et en recettes, et en section d'Investissement à la somme de **661 374.97 €** en dépenses et en recettes

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal : **DÉCIDE**

- **D'accepter** le Budget Primitif 2026 présenté.

#### **4. Vote des taux de fiscalité directe locale 2026 (DCM2026-19)**

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les taux des impôts directs locaux sans modification pour l'année 2026, comme depuis plusieurs années, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : **41,02 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : **62,17 %**
- Taxe d'habitation (TH) : **8.45 %**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, Approuve à l'unanimité.

#### **5. Non révision des loyers Communaux (DCM2026-20)**



Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- Décide de ne pas appliquer la révision des loyers pour l'année 2026.

A la majorité des suffrages exprimés par 14 voix pour, 1 contre, 0 abstention.

#### 6. Attribution de subventions aux associations

Associations	projets	Sommes accordées	Observations & réf Délibérations	Votes
ADMR	Poursuivre projet	500	DCM2026-21	15 pour
Foyer Rural	Vide grenier	500	DCM2026-22 Les rencontrer	5 pour 1 contre 8 abstentions
LPPC	Achat matériel	500	DCM2026-23	15 pour
Rugby touch17	Achat matériel	500	DCM2026-24	15 pour
UPEM	Projet école & achat matériel informatique	500	DCM2026-25 Les rencontrer	15 pour
Plume de créateurs	Projet sur 2 magasins	500	DCM2026-26	13 pour et 1 abstention
Scène du Mignon	Projet fin d'année	500	DCM2026-27	13 pour

Certaines associations n'ayant pas fait la demande, à voir si c'est une volonté ou un oubli. Évoquer prochainement qu'un règlement sera mis en place pour l'an prochain et la subvention pourra être modifié selon l'implication de l'association sur la commune de Marsais.

#### 4. Questions diverses

Éric BABUT demande à Monsieur le Maire de reformuler certains termes du budget, Monsieur le Maire a détaillé chaque chapitre et propose que si besoin chaque personne pouvait venir en mairie pour plus de précision.

Une formation sur le budget est à prévoir sur septembre-octobre 2026.

Les associations sont invitées à faire leur demande de subvention sur un document officiel entre le 1<sup>er</sup> et 28 février de l'année en cours. Pour celles qui en ont fait la demande tardivement elles seront soumises au vote lors du prochain conseil.

Un règlement pour les associations est en cours de réalisation et prendra effet pour les demandes dès l'an prochain.

Cérémonie du 8 Mai 2026 : l'ensemble du conseil municipal est attendu à la Mairie de Marsais à 10h, ceux qui le veulent peuvent poursuivre avec la cantonale de 12h sur Breuil-la-Réorte, les



bleuets sont commandés et l'organisation est assurée par Steve MORIN ;

Les dates de conseils municipaux sont mises sur WIMI pour l'ensemble des élus, sachant que l'obligation est de 1 par trimestre. Certaines dates ont été posées mais peuvent être modifiées.

Paroles des adjoints :

Jocelyne MARLIÈRE : la création des fiches de poste pour chaque agent est terminée, les rencontres sont organisées à partir du 4 mai, afin d'expliquer les fiches de postes et échanger avant l'entretien individuel prévu fin d'année.

Steve MORIN : Les réservations des salles des fêtes de Marsais sont presque au complet pour 2026 et déjà le tableau de 2027 se remplit rapidement.

Nous sommes en attente de devis pour la climatisation du complexe.

Didier CLERC : La visite du 16 avril en commission voirie s'est bien passée, en attente des devis.

Voir pour la rue du Petit Boisse endommagée par un engin (chenille).

Géraldine CHARRON : La commission scolaire est organisée en 2 parties, enseignants et périscolaire.

Enorme besoin sur le climat scolaire, des solutions en cours

Envisager une solution anti-poux en lien avec les pharmacies.

Fruits pour tous : don des Marsaisiens ou d'un maraicher et stockage à la cantine.

Envisager 1 adulte supplémentaire en pause méridienne et cantine afin d'encadrer les CE et CM  
Départ de la directrice Florine JAMMES-LAFENETRE, information complémentaire au prochain conseil du 9 juin.

**Monsieur le Maire** précise à tout le conseil, que toutes les demandes, réclamations, problèmes de voisinage (taille de haies, stationnement ou autres) diriger systématiquement les personnes vers la mairie qui prendra note ou envoyer un message par mail pour garder une trace.

Ginette GARNIER prend la parole sur l'avancement des travaux, La Sté Laurière a rencontré des difficultés rue de la laiterie et haut du lotissement avec fuites (canalisations cassées).

Avant de signer la réception des travaux pour l'enfouissement des réseaux route de Mauzé, faire intervenir le SDEER pour les réparations routes, trottoirs écrasés et tranchée affaissées.

Les cubes en béton ont été retirés en même temps que les poteaux.

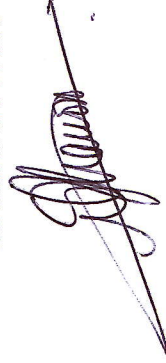
Actuellement les travaux se terminent sur la Rue de La Laiterie, les 4 Maisons, les 4 Puits et la Rue des Vignes.

Restera à voir avec le Département pour la réfection de la Rue à l'intersection Route de Surgères et Route de Mauzé.

**La séance est levée à 20h46**

Procès-verbal approuvé le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance,  
Géraldine CHARRON



Le Maire,  
Steve GABET

